

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut en outre assister librement aux séances du Conseil.

Parc du Plessis : extension terrain de pétanque, création théâtre de verdure et réfection piste de bicross
Après consultation et analyse des offres, l'offre de l'entreprise COQUELIN est acceptée pour un montant de 32 136.16 € HT.

Lotissement de l'Orée du Plessis IV – travaux de viabilisation

Conformément à la délibération du 20 mars 2017 approuvant le projet d'urbanisation, une consultation est lancée pour la viabilisation de la 4^{ème} tranche du lotissement de l'Orée du Plessis.

Lotissement de l'Orée du Plessis IV – desserte électrique

La proposition de travaux de réseaux, présentée par Territoire d'Energie Mayenne, pour la distribution d'électricité est retenue comme suit :

Coût estimatif HT des travaux	85 000.00 €
Subvention Territoire d'Energie Mayenne	- 29 750.00 €
Frais de maîtrise d'œuvre (4%)	3 400.00 €
Participation de la Commune	58 650.00 €

Construction de vestiaires de football – avenant n°1 au marché passé avec Solfab

Pour tenir compte de travaux supplémentaires, un avenant est passé. Il s'élève à 6 663.10 € HT. Le montant du marché se trouve porté de 288 200.00 € à 294 863.10 € HT.

Vote des subventions aux associations

Associations	Subventions accordées
A.A.P.P.M.A.	500,00 €
AIRSOFT TEAM OUEST-MAYENNE	300,00 €
A.P.E. Ecoles Publiques 12 € x (66 + 107 élèves genestois)	2 076,00 €
Classe de ville CM2 : 33 Euros x 18 élèves genestois	594,00 €
A.P.E.L 12 € x 69 élèves genestois.	828,00 €
ANCIENS D'A.F.N. ET DE TOUS CONFLITS	300,00 €
ATOULIRE	500,00 €
BADMINTON BASKET LOISIRS	200,00 €
BATTERIE FANFARE L'INFATIGABLE	600,00 €
GENEST BAD VOLANT	300,00 €
COMITE DES FETES Noël solidaire	2 200,00 € 300,00 €
EN SELLE CONTRE LE CANCER	100,00 €
GENEST MOUV'	700,00 €
LE GENEST ARTS MARTIAUX	800,00 €
LES GODILLOTS DU PLESSIS	450,00 €
ST-OUËN BASKET LE GENEST	300,00 €
SOLEIL	300,00 €
U.S.G. CYCLO	300,00 €
USG FOOTBALL	3 200,00 €
U.S.G. TENNIS DE TABLE	400,00 €
U.S.G. TIR A L'ARC	800,00 €
TOTAL	16 048,00 €

Il est à noter que les associations « Détente & Loisirs », « les P'tites Mains » et « l'Apege » n'ont pas demandé de subvention.